Elections aux CT de l'Université de Paris(UP)

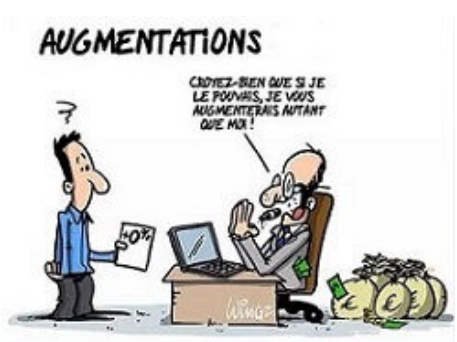
Scrutin du mardi 3 décembre 2019

Je vote pour les listes FO-ESR et CGT-FERCSUP

Au CT de l'Université les élus FO-ESR & CGT-FERCSUP

Comité Technique

1. Nicolas BARATON
2. Mathurine LETORD
3. Catherine LOTH
4. Ernest TARCIUS
5. Thierry ROUAULT
6. Saïd BEKTACHE
7. Emile PETIT
8. André POLIDANO
9. Céleste ZOPPÉ
10. Victor MOISAN
11. Antony MILASIN
12. Délis LABALLE
13. Estelle RICHARD
14. Clarisse DI FRANCESCO
15. Yamina LAOUISSET
16. Alexandre ZUCAL
17. Rose BARATON
18. Céline JOUANNO
19. Nathalie JANEL
20. Kamel HADBOUN



- **S'opposeront à toute suppression et à tout gel de poste** lors des campagnes d'emplois.
- **Défendront dans les campagnes d'emplois, l'ouverture de postes statutaires,** sur concours, respectant les disciplines et les qualifications.
- **S'opposeront au non renouvellement des contractuels** et défendront leur droit à être titularisés
- **Exigeront la consultation systématique du CT pour toute réorganisation**, **notamment en cas de regroupement et fusion d'établissement**, et défendront les acquis de tous les personnels. En particulier ils s'opposeront à toute externalisation.



- Concernant le **RIFSEEP** continueront de s'opposer à toute individualisation et **d'exiger que soit établie une correspondance entre le grade et le groupe de fonction**
- **Défendront les droits à congés des personnels enseignants et BIATSS.** Pour les BIATSS, ils s'opposeront à l'application de la circulaire GILLE qui enlève des congés en cas de congés maladie, et la proratisation des RTT. Pour les enseignants, **ils veilleront au respect des droits à congés de la circulaire nationale du 30 avril 2012 obtenue par Force Ouvrière** (si les congés maternité surviennent pendant les congés, ils doivent prolonger d'autant ces congés).
- Concernant les enseignants, **revendiqueront l'application intégrale du référentiel national, contre le travail gratuit**, qui pour les tâches autres que l'enseignement et la recherche, respecte l'équivalence officielle stipulant que toute heure de travail (dit effectif) correspond à 0,24 heure TD.
- **S'opposeront à toute mesure locale qui fasse pression sur les enseignants** pour qu'ils acceptent une modulation à la hausse de leur service d'enseignement.
- **Demanderont la consultation du CT sur toute mesure ayant une incidence sur les conditions de travail,** et demanderont si nécessaire la convocation du CHSCT.
- **Demanderont le respect de la santé et de la sécurité au travail, et exigeront le recrutement des médecins du travail** nécessaires pour la visite médicale à laquelle ont droit tous les personnels salariés, visite annuelle de droit à la demande des agents.
- **Lutteront contre toute forme d'arbitraire et de harcèlement.**
- **Refuseront la généralisation des emplois précaires** qui vont se mette en place par la loi de la transformation de la fonction publique
- **Refuseront la casse du statut de la fonction publique** que préconise la loi de la transformation de la fonction publique

VOTEZ FO - CGT au CT C'EST POUR :

Revendiquer avec FO ESR et CGT FERC Sup

- **Défendre le statut national des fonctionnaires**, contre l'individualisation des carrières et des salaires aggravée par les dernières réformes (RIFSEEP, PPCR) dont FO demande le retrait
- **Défendre le code des pensions civiles et militaires**, qui garantit le paiement des pensions sur le budget de l'État, et pour le maintien du calcul de la pension sur la base de 75% du traitement indiciaire détenu les 6 derniers mois, contre le projet de régime universel de retraite par points qui ne vise qu'à faire baisser le montant des pensions
- **Défendre les droits des contractuels** et combattre pour la titularisation des contractuels qui le souhaitent.
- **Combattre la politique d'austérité** qui au nom de déficits organisés par les gouvernements successifs dans le cadre de l' « autonomie » des universités, supprime des postes ce qui engendre des charges de travail croissantes pour ceux qui restent. FO défend les revendications, et n'acceptera aucun recul présenté comme nécessaire au nom de l'équilibre budgétaire
- **Défendre les établissements, s'opposer aux restructurations et fusions** qui permettent plus de mutualisations et mettent en concurrence les établissements et les filières dans les établissements. Elles constituent des attaques contre les statuts, les postes, les services, les filières
- **Défendre le maintien des CHSCT** qui risquent de disparaître par fusion avec les Comités techniques (CT), et **défendre leur liberté d'enquête** dans les laboratoires et les services sans obstacles des directions.
- **Défendre les libertés universitaires et la liberté de recherche**, face à l'arbitraire mis en place par les lois Pécresse et Fioraso dans les établissements. C'est demander le respect de la spécificité des disciplines dans l'organisation des études, des concours, de la recherche, et l'attribution des moyens (postes et budgets) nécessaires à l'exercice de ces libertés.
- **Défendre un financement des laboratoires** garantissant la liberté de la recherche grâce au retour de budgets récurrents significatifs.
- **Défendre l'augmentation des recrutements de chercheurs**, d'ingénieurs et de techniciens sur poste statutaire accompagnée d'un plan de titularisation des précaires.
- **Défendre le maintien de toutes les prérogatives des CAP**, garantes de l'égalité des droits des agents dans leur carrière.

Le 3 décembre auront lieu les élections du Comité Technique et des Commissions Paritaire d'Etablissement de l'Université de Paris.

Résister, revendiquer, reconquérir

Notre direction a proposé à ses bons serviteurs des primes mirobolantes. Le syndicat FO a demandé à notre DGS de verser cette somme à tous les personnels, ce qui représenterait une prime de 133 euros par agent.

FO et CGT de P5, P7 et IPGP ont toujours défendu les personnels et se sont opposés à la fusion et à ses conséquences prévisibles de cette marche forcée que sont les pré-positionnements et les déplacements des personnels. FO et CGT défendront toujours les intérêts des personnels.

En plus de notre présence et actions dans les instances, nous avons porté nos revendications auprès des présidents des universités de P5 et P7

Pourquoi une liste commune FO et CGT?

Parce qu'on a toujours été ensemble nationalement sur :

- **La défense des retraites**
- **L'augmentation du pouvoir d'achat et la suppression du blocage de la valeur du point d'indice**
- **La défense du statut et la titularisation des contractuels**
- **L'opposition au non-renouvellement des contractuels**

Parce qu'on a toujours été ensemble localement sur :

- **Des demandes d'engagements pris, à ce qu'aucune mobilité forcée et subie ne soit imposée**
- **Le refus de tout gel de poste lors des campagnes d'emplois et l'exigence d'ouverture de postes statutaires pour résorber la précarité et répondre aux besoins des services**